

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 28 septembre 1972  
BO/rp

72

BIO N° 121 (62) COM - aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Dir. Gén. des DG. I & X

Objet : 220ème réunion de la Commission

LIBRARY

Comme vous pouvez vous l'imaginer, la Commission a longuement délibéré hier au sujet des suites du referendum en Norvège. Je n'ai rien à ajouter aux commentaires du Président MANSHOLT que vous connaissez déjà. Il importe toutefois de souligner d'une part, que la non adhésion d'un pays n'implique pas une renégociation du Traité d'adhésion et, d'autre part, qu'il incombera au Conseil d'aborder les modifications qu'impose la non adhésion de la Norvège, conformément à l'article 2 du Traité de Bruxelles. Ces modifications seront préparées dans le cadre de la procédure de consultation qui reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 1972.

Par ailleurs, il ne faut pas s'attendre à de prochaines négociations sur "la solution de rechange" pour la Norvège; puisqu'il faudra une demande norvégienne qui ne pourra vraisemblablement être présentée avant la constitution du nouveau gouvernement, qui n'ira pas sans difficultés.

La Commission a ensuite entendu le Président MANSHOLT qui a fait part de ses impressions après le voyage qu'il a récemment fait en Indonésie, Malaisie, Singapour et Thaïlande. A part l'accueil impressionnant qu'il a reçu, le Président MANSHOLT a été frappé par l'intérêt exprimé par les dirigeants de ces pays pour la Communauté et par les souhaits exprimés d'avoir avec la Communauté des liens étroits et organisés.

La Commission a ensuite longuement discuté un projet de communication au Conseil sur les rapports avec les pays méditerranéens présenté par M. DAHRENDORF. Il s'agit du document que le Conseil a demandé pour en discuter à la prochaine réunion du 9-10 octobre qui contient les lignes directrices d'une politique globale avec les pays du bassin méditerranéen. Des liens organisés et uniformisés dans le domaine commercial, agricole et dans celui nouveau, de la coopération économique et technique, sont envisagés. Le document doit encore être mis au point et il m'est impossible de vous donner des détails à ce stade.

Une première discussion a eu lieu à propos d'un certain nombre de propositions en matière de politique énergétique, qui ont été introduites par M. HARFERKAMP. La Commission y consacra une journée entière, mercredi 4 octobre, et ensuite M. HARFERKAMP après leur approbation, les présentera à la presse.

Amitiés,

E. OLIVI